

République française  
Département SOMME  
Pôle Métropolitain du Grand Amiénois

**COMITÉ SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS**  
**Séance du 19 décembre 2018**

<table border="1"> <tr> <td>Conseillers en exercice</td> <td>52</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>32</td> </tr> <tr> <td>Qui ont pris part au vote</td> <td>37</td> </tr> </table> <table border="1"> <tr> <td colspan="2">Vote</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>A l'Unanimité</b></td> </tr> <tr> <td>Pour :</td> <td>37</td> </tr> <tr> <td>Contre :</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Abstention :</td> <td>0</td> </tr> </table>	Conseillers en exercice	52	Présents	32	Qui ont pris part au vote	37	Vote		<b>A l'Unanimité</b>		Pour :	37	Contre :	0	Abstention :	0	<p>L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf décembre deux mille dix-huit, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, légalement convoqué, s'est réuni en salle des assemblées de l'Hôtel de ville d'AMIENS, lieu ordinaire de ses séances.</p> <p>Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Comité Syndical le treize décembre deux mille dix-huit.</p>
Conseillers en exercice	52																
Présents	32																
Qui ont pris part au vote	37																
Vote																	
<b>A l'Unanimité</b>																	
Pour :	37																
Contre :	0																
Abstention :	0																
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de la Somme le : <b>26 DEC 2018</b></p> <p>Et publication le : <b>27/12/2018</b></p>	<p><b>Présents :</b> Mmes FOURÉ, BRIAULT, M.M. GEST, MERCUZOT, FRADCOURT, RIFFLART, LORIC, DESSEAUX, RENAUX, DEBART, CANDELA, DE WITASSE-THEZY, SOMON, MAGNIER, DELFESSELLE, AMARA, Mmes MARCEL, MAILLART, M.M. BEAUVARLET, LETESSE, Mme LEMAIRE, M.M. LOGNON, FRANÇOIS, VILLAIN, LEPERS, DESFOSSÉS, BLEYAERT, STOTER, LEFEUVRE, LENGLET, SIMON, Mme THIEBAUT</p> <p><b>Excusés, absents :</b> M. SAVREUX, Mme HAMADI M.M. CLAISSE, JARDE, Mme FINET, M. DURIEUX, Mme DE WAZIERS, M.M. GREVIN, GERARD, Mme CARPENTIER, M.M. DELNEF, DESTOMBES, Mme RODINGER, M.M. BOULANGER, WATELAIN</p> <p><b>Pouvoirs :</b> M. HERNANDEZ à M. GEST Mme PINON à M. DE WITASSE-THEZY Mme BOHAIN à Mme FOURE M. BABAUT à M. SIMON M. PETIT à M. MAGNIER</p>																

**Début de la séance : 10h05**  
**Fin de la séance : 12h17**

Le compte-rendu analytique de la séance du 19 décembre 2018 sera affiché le 27 décembre 2018

**Séance présidée par : M. Alain GEST, Président du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.**

COMITÉ SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS  
Séance du 19 décembre 2018

DÉLIBÉRATION 2018/

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2018

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'envoi du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2018 aux membres du comité syndical du pôle métropolitain du Grand Amiénois avant la présente séance,

C'est pourquoi,

LE CONSEIL SYNDICAL DU PÔLE METROPOLITAIN

DÉLIBÈRE

Article unique : Le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2018 est adopté.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

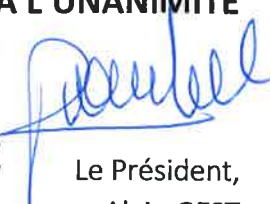
Certifiée exécutoire, compte tenu de sa transmission  
en préfecture en date du 26.12.2018, et de sa  
publication en date du 27.12.2018

Le Président

  
Alain GEST

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



  
Pôle Métropolitain  
du Grand Amiénois

Le Président,  
Alain GEST

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès des services,
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'AMIENS.